

**COMMUNE DE BON-ENCENTRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance Ordinaire du MERCREDI 22 JUIN 2022 à 18 h**  
**(Extrait du Registre)**

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 22 JUIN à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 13 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

**Etaient présents** : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. GABEN Stéphane, M. JEANNE Vincent, Mme LAFFAGE Stéphanie, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

**Absents** :

M. DEGUIN Gérard.  
Mme DUMONT Pauline.

Monsieur GABEN Stéphane a été désigné secrétaire de séance.

**2022.42 - OBJET : BILAN MORAL ET FINANCIER DU POLAR'ENCENTRE 2022 (16<sup>ième</sup> édition) ET CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE.**

**Madame ALBERTI-DEFFIS ne prend pas part au vote.**

**VOTE : Pour : 26.**

**Mes Chers Collègues,**

**I - Exposé des motifs :**

Mes Chers Collègues,

Le partenariat engagé avec l'association « A Livre Ouvert » a permis de réaliser depuis 2006, exceptée l'année 2020 pour cause de Covid, le « Polar'Encontre » qui se déroule aux environs du mois de mars chaque année. Cette manifestation qui a pour vocation de défendre la lecture et l'écriture à travers une littérature de genre et de qualité prend la forme d'un salon du livre policier qui fédère de nombreux partenaires et qui s'organise aussi grâce au concours financier de la Direction Régionale de l'Action Culturelle, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Les éléments financiers de l'association consolidés avec ceux de la commune permettent d'évaluer le coût global de ce salon à 28 000 € environ. Pour ce faire, la commune attribue chaque année une subvention à l'association « A Livre Ouvert »

pour lui permettre d'engager les dépenses essentiellement liées à la présence des auteurs et dessinateurs (hébergement, transports, conférences, intervention dans les écoles, indemnisation...).

La contribution de la commune et celle de l'association sont concentrées au sein du Comité de Pilotage qui va organiser les différentes étapes du salon (préparation, animation, contacts...).

Compte tenu de l'ampleur de ce rendez-vous annuel pour lequel les écoles et les collèges de l'agglomération d'Agen, l'ENAP, les associations locales participent d'une part, et pour rendre plus lisible notre action au regard de nos partenaires institutionnels d'autre part (Conseil Régional, Direction Régionale de l'Action Culturelle et Conseil Départemental) il convient de formaliser à la fois les engagements de chacun, et définir le champ d'intervention du Comité de Pilotage.

Pour se faire, une convention d'objectifs a été rédigée et sera proposé à la signature de Madame Le Maire et de Madame La Présidente que vous trouverez en **ANNEXE 6** du présent dossier.

Par ailleurs, et comme chaque année, vous trouverez également le rapport moral de la 16<sup>ème</sup> édition du « Polar'Encontre » ainsi que le compte rendu financier consolidé et, pour compléter votre information, les comptes rendus financiers individualisés de l'association et de la commune en **ANNEXE 6**.

## **II - Considérants et références juridiques :**

Vu la délibération n° 2021.66 en date du 7 décembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal a approuver le Budget 2022 de la 16<sup>ème</sup> édition du « Polar'Encontre »,

Vu la délibération n° 2022.32 en date du 20 avril 2022 par laquelle le Conseil Municipal a attribuer une subvention de 14 000 € à l'association « A Livre Ouvert » pour l'organisation du Salon « Polar'Encontre »,

Considérant qu'il y a lieu de formaliser les engagements de la Commune et ceux de l'association dans le cadre d'une convention d'objectifs,

Considérant l'exposé ci-dessus,

Je vous demande mes chers collègues de bien vouloir :

PRENDRE ACTE du Bilan moral de l'Association « A Livre Ouvert » réalisé à l'occasion de la 16<sup>ème</sup> édition du « Polar'Encontre »,

APPROUVER le résultat financier consolidé du « Polar'Encontre » 2022,

DESIGNER quatre élus du Conseil Municipal qui siégeront au Comité de Pilotage du « Polar'Encontre », sachant que Madame Le Maire (ou son représentant) sera membre de Droit et présidera ce dernier,

AUTORISER Mme Le Maire ou son représentant, à signer la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'Association « A Livre Ouvert » pour une période de trois ans regroupant les éditions du « Polar'Encontre » 2023, 2024 et 2025.

**Je vous remercie, Mes Chers Collègues de bien vouloir en délibérer.**

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
A l'unanimité**

**PREND ACTE** du Bilan moral de l'Association « A Livre Ouvert » réalisé à l'occasion de la 16<sup>ème</sup> édition du « Polar'Encontre »,

**APPROUVE** le résultat financier consolidé du « Polar'Encontre » 2022,

**DESIGNE** quatre élus du Conseil Municipal qui siégeront au Comité de Pilotage du « Polar'Encontre », à savoir :

- FERRAND Isabelle
- PAILHORIES Anne
- TABANON Chantal
- MOINEAU Philippe

Sachant que Madame Le Maire (ou son représentant) sera membre de Droit et présidera ce dernier.

**AUTORISE** Mme Le Maire ou son représentant, à signer la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'Association « A Livre Ouvert » pour une période de trois ans regroupant les éditions du « Polar'Encontre » 2023, 2024 et 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.  
Affichage le 22 septembre 2022

Pour copie conforme,  
Madame Le Maire,  
**Laurence LAMY**

The image shows a circular official stamp of the Maire of Bordeaux. The text around the perimeter of the stamp includes "MAIRE DE BORDEAUX" at the top, "POLAR'ENCONTRE" on the right, and "47-01 et C" at the bottom. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in black ink.

Accusé de réception en préfecture  
047-214700320-20220622-202242-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2022  
Date de réception préfecture : 26/09/2022